



## **U SPORTS COACHING CERTIFICATION STANDARDS POLICY & EXEMPTION FORM**

U SPORTS' Coaching Certification Policy applies to all coaches representing Canada at the World University Games. It is important for U SPORTS to ensure a high quality of coaching at all games in an effort to produce high quality athletes and performances.

National Coaching Certification Program (NCCP) Competition-Development Certified status (or full Level 3 certification) is required for all coaches representing Team Canada at the Summer and Winter World University Games.

Exemptions from Competition-Development qualifications are possible only in exceptional cases as determined by U SPORTS.

- a) An exemption will be considered only if a coach has obtained NCCP Competition-Development In-Training status (or full Level 2 certification).
- b) A coach may be granted a maximum of one exemption in his/her coaching career per sport.
- c) An exemption may be granted on the premise that the coach plans to advance to Competition-Development certification within two years.
- d) Exemption requested must be officially submitted to U SPORTS as least 60 days prior to the start of the World University Games.

Click [here](#) to access the Coach Certification Standard Exemption Form.



## **POLITIQUE RELATIVE AUX STANDARDS DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS U SPORTS ET FORMULAIRE D'EXEMPTION**

La politique relative à la certification des entraîneurs U SPORTS s'applique à tous les entraîneurs représentant le Canada lors des Jeux Mondiaux Universitaires. Il est primordial pour U SPORTS d'assurer la présence d'entraîneurs de grande qualité lors de tous les Jeux et ainsi de permettre le développement des athlètes à un haut niveau de performance

Tous les entraîneurs représentant l'Équipe canadienne aux Jeux Mondiaux Universitaires d'hiver à Lake Placid devront avoir complété le statut de certification Compétition-Développement du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) (ou une certification complète de niveau 3).

Certaines exemptions des qualifications Compétition-Développement seront possibles que dans des cas exceptionnels, tels que déterminés par U SPORTS

- a) Une exemption sera considérée seulement si l'entraîneur a déjà atteint le niveau 2 de certification du PNCE ou considéré en formation en vue du statut Compétition-Développement.
- b) Un entraîneur a droit à un maximum d'une exemption en carrière par sport.
- c) Une exemption peut être accordée sur la prémisse que l'entraîneur prévoit passer à la certification Compétition-Développement d'ici deux ans
- d) Toute demande d'exemption doit être officiellement soumise à U SPORTS au moins 60 jours avant le début des Jeux Mondiaux Universitaires.

Cliquez [ici](#) pour accéder au Formulaire d'exemption aux standards de certification des entraîneurs